



Club pédestre

**Les GRISEMOTTES**

180 chemin du Moulin

69210 ST GERMAIN NUELLES

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2025  
DU CLUB DE RANDONNEE PEDESTRE  
LES GRISEMOTTES Samedi 12 AVRIL 2025**

**Association loi de 1901**

Déclarée à la Préfecture du Rhône le 10 février 1998 sous le N° 0691041817 nouvelle référence : W691060489

Affiliée à la Fédération Française de Randonnée Pédestre sous le n° 01349

Le Président, Gilles RAGOT, déclare l'Assemblée Générale ouverte.

- Nombre d'adhérents présents et représentés votants : 92

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement suivant l'article 12 des statuts. Les membres présents ont signé la feuille d'émargement en leurs noms propres ou en tant que mandataires munis de pouvoirs.

Il annonce qu'il s'agit de la 27<sup>ème</sup> Assemblée Générale du Club des Griseottes.

L'Assemblée Générale présentera une rétrospective de tous les rendez-vous et des randonnées organisés par le Club. Ce travail a été effectué par la Secrétaire du Club, Christine PERIE que le Président remercie pour le travail accompli.

Présentation du bureau actuel :

Membres : Gérard LENNE, Marie-Louise CARADOT, Suzanne BLANCHON, Danièle BESSON, Marie-Odette BERTHET (Secrétaire adjointe), Christine PERIE (Secrétaire), , Annie SERRAILLE (Trésorière), Claude SOUZY (Vice-président), Jean-François RAGOT (Vice-président), Gilles RAGOT (Président).

Présentation par le Président des nouveaux licenciés du club pour la saison 2024 2025.

Il souhaite que leur intégration soit réussie et que tous ces nouveaux marcheurs participent activement à la vie de l'association en prenant part aux sorties prévues, seul moyen pour lier des connaissances et satisfaire leur envie de marcher.

Le Président remercie toutes les personnes qui s'investissent dans la vie du club et en particulier :

- Les chargés d'itinéraires qui accompagnent les vendredis et dimanches randonnée, ceux qui organisent les sorties et séjours.
- Les animatrices de la marche nordique
- Les bénévoles qui entretiennent les sentiers et ceux qui contribuent à l'organisation des rencontres.
- Tous les marcheurs du club qui contribuent à la renommée de l'association.

Remerciements à tous ceux qui nous ont soutenu :

- Monsieur le Maire de la commune de St Germain Nuelles et les élus de la commune pour les actions d'encouragement adressées au club et, en particulier aux adjoints aux associations.
- L'office de tourisme du pays de l'Arbresle pour ses diffusions,
- La fédération française de randonnée et le comité du Rhône pour les nombreuses informations.
- Le correspondant du Progrès, Bertrand GANDON pour sa communication sur le club.

Le Président rappelle les buts et objectifs de l'association :

- Mettre en place des sorties pédestres pour tous, actuellement les vendredis et dimanches.
- Promouvoir la randonnée pédestre, la marche nordique et la randonnée douce.
- Rassembler les amateurs de sentiers et de la nature afin de :
- Pratiquer la randonnée dans une ambiance conviviale et amicale.
- D'offrir à ceux qui le désirent les structures d'un club pédestre.
- Participer à l'entretien et au balisage des sentiers,
- Découvrir les sentiers de la région beaujolaise et de l'ouest lyonnais par l'organisation de balades.
- Offrir aux adhérents la possibilité de parcourir les sentiers d'autres régions.
- Organiser des rencontres pédestres,
- Développer cette activité familiale.
- S'ouvrir vers d'autres marcheurs.

Il souhaite également que le club continue de promouvoir la randonnée de groupe dans le cadre associatif.

Cette assemblée générale relate les faits qui sont déroulés en 2024.

Nous déclarons ouvrir cette assemblée générale.

**SOUMISSION DU COMPTE RENDU** de la dernière assemblée générale en date du 20 avril 2024.

Les rapports de l'exercice 2023 - assemblée générale 2024, sont disponibles et consultables sur le site du club.

Pour être en phase avec les statuts, nous vous soumettons le compte rendu de cette dernière assemblée générale du 20 Avril 2024.

Approuvez vous les rapports de l'assemblée générale 2024.

**Adopté à l'unanimité.**

# **PRESENTATION DES DIFFERENTS RAPPORTS.**

## **RAPPORT MORAL**

Assemblée générale 2025 concernant l'exercice 2024

Présenté par Gilles RAGOT Président

Une année 2024, de la continuité pour la progression du club et sa notoriété et longévité, nous sommes tous les acteurs de cette réussite.

### **Se réjouir :**

- de la bonne intégration des nouveaux adhérents
- du bon dynamisme des organisateurs
- de l'implication des chargés d'itinéraires du club, qui participent largement à l'objectif de développer la randonnée et, la marche nordique.
- de la prise de conscience qui faut faire découvrir le club à d'autres marcheurs.
- de faire connaître le club, de découvrir notre région et d'entraîner dans cette aventure de nouveaux adhérents à venir nous rejoindre.
- de la bonne ambiance au sein du club, pour assurer la promotion des activités et dans l'engagement dans la réalisation de la grande manifestation qu'est la RANDONNEE PRINTANIERE DE MARS.

Avec :

- de la stabilité du nombre d'adhérents licenciés
- de l'influence et de bonne attractivité de la MARCHE NORDIQUE malgré le développement de cette activité dans de nombreux villages.

### **Mettre en lumière :**

- du besoin constant d'intéresser et de convaincre d'autres accompagnateurs à rejoindre l'équipe existante.
- de favoriser la formation afin de pouvoir conduire les randonnées et la marche nordique.
- de raviver la participation lors des rencontres club : le but de votre adhésion, c'est de randonner les vendredis et les dimanches rando afin de mieux se connaître et aussi de remercier tous les guides pour leur dévouement et pour le temps alloué pour satisfaire les attentes des randonneurs.
- Relancer la prise en charge de rencontres randonnée club qui permettent d'augmenter les contacts entre adhérents et découvrir pendant quelques jours, une autre région et la vie en groupe tout en exerçant l'activité physique qu'est la marche.
- de continuer dans cet esprit de convivialité et d'entente mutuelle.

## **ACCUEIL DES NOUVEAUX ADHERENTS** (Licences 2024 - 2025)

BIENVENUE à tous, nous présentons cette liste (si présence, se lever pour se faire connaître). L'arrivée de nouveaux adhérents est toujours bénéfique pour le club et le souhait du club, c'est une bonne intégration qui est primordiale.

Comme chaque année, il y a un renouvellement avec des nouvelles adhésions et des non-renouvellements.

Tous les détails seront fournis dans le rapport d'activités.

### **LANCEMENT DES SORTIES RANDONNEE DOUCE :**

Depuis la rentrée de septembre 2024, Gérard a mis en place des sorties randonnée d'un niveau doux : distance jusqu'à 10 km et dénivelé inférieur à 150 mètres. Il a créé de nombreux parcours répondant à cette attente. Depuis ce lancement, quatre autres personnes sont venues renforcer l'équipe et permet une sortie mensuelle le premier vendredi du mois. Jacques Morand et Christian et Josiane Lafond

Bonne réussite à cette nouvelle activité.

### **IMPLICATION DES CHARGES D'ITINERAIRES et L'ANIMATION DES SEANCES DE MARCHE NORDIQUE :**

Une grosse équipe de chargés est sur le pont tout au long de l'année pour proposer ces sorties, répondez présent à leur organisation, il se démène pour vous offrir de bonnes découvertes. Venez renforcer cette équipe, nous en avons besoin, il manque parfois des dates de rencontres à prendre. Une bonne activité aussi pour nos trois animatrices de marche nordique qui font découvrir cette discipline à des groupes de plus en plus nombreux.

### **FORMATION :**

Une nouvelle animatrice : Emmanuelle BONNET, a suivi et obtenu le brevet fédéral animateur marche nordique, que nous félicitons. Cela permet à la section marche nordique que 3 animatrices proposent des séances. Depuis la rentrée de septembre, c'est des séances le mercredi et le samedi.

Pour la randonnée, pas de formation en 2024. Si des adhérents veulent suivre une formation c'est un plus pour le club.

Lors d'une dernière réunion, l'on a reparlé de la mise en place d'une "pré-formation" pour mieux guider les randonneurs sur les sentiers et d'initier de nouveaux chargés d'itinéraires.

Domaine de pré formation : construire un itinéraire simple sur papier (utilisation des cartes du département), se repérer sur une carte, utiliser une boussole, gestion d'un groupe de randonneurs et, connaissance des logiciels de traçage de parcours. Pour cela, tout adhérent peut apporter ces connaissances aux autres et si cela intéresse des adhérents est avéré, faites vous connaître.

Ceci pour préparer et inciter des adhérents à suivre les séances de formation de la fédération.

### **50ème ANNIVERSAIRE DU CLUB : préparation de l'évènement 2025**

Dés la rentrée de septembre, après la décision de mettre en place la randonnée de mars 2025, plusieurs commissions sont mises en place pour préparer l'organisation et décider des actions à mener.

Ce rapport MORAL est soumis à votre approbation

**Adopté à l'unanimité.**

## RAPPORT D'ACTIVITES

Assemblée générale 2025 concernant l'exercice 2024

Présenté par Marie Odette BERTHET secrétaire adjointe, - Christine PÉRIÉ, secrétaire, excusée

### Les LICENCIÉS :

SAISON	2023 2024	2022 2023	ECART	OBSERVATIONS
NOMBRE D'ADHERENTS	139	146	-7	+ 25 adhérents - 32 non-renouvellement
LICENCIÉS ( y compris marche nord.)	135	143	- 8	
MARCHE NORDIQUE	31	35	- 4	
COMMUNES	44	45		

Ce tableau montre une baisse d'une saison sur l'autre. Pour la saison 2024 2025 l'effectif est de 140.

L'objectif de notre association de développer la randonnée et la marche nordique nécessite un remplacement continu des départs, qui permet de bien gérer l'association et surtout d'organiser notre traditionnelle randonnée printanière en mars. Nous avons à cœur d'enregistrer chaque année de nouvelles adhésions.

### BILAN DES ACTIVITES DE RANDONNEE et MARCHE DES ADHERENTS

Les sorties proposées tout au long de l'année par les chargés d'itinéraires et les animatrices de marche nordique sont des temps forts pour l'attractivité du club.

La prise en charge par les habituels accompagnateurs et accompagnatrices, et aussi par l'implication de nouveaux guides est gage d'une saison de randonnée réussite. Car tout dépend des offres proposées pour l'établissement d'un programme varié et attractif. Tous adhérents bénéficient de ce bénévolat qui anime tout un choix de randonnées.

On ne peut qu'encourager cette prise en charge et, remercier tous les acteurs

Voici le détail des sorties effectuées :

Ce sont 40 rencontres au cours de l'année 2024 en hausse par rapport à 33 en 2023 et 36 en 2022.

**Vendredis randonnée douce** (distance inférieure à 10 km - dénivelé limité à 150 mètres) : 4 sorties - 48 participants - 485 km parcourus - Moyenne 12 participants.

**Vendredis randonnée classique** (entre 10 à 12 km) : 17 sorties - 264 participants - 2768 km parcourus - Moyenne 16 participants.

**Dimanches randonnée** (entre 18 et 25 km) : 10 sorties - 205 marcheurs - 3221 km parcourus - moyenne 21 participants.

**Samedi** : 1 sortie - 13 participants - 221 km parcourus

**Rencontre raquettes** : 1 sortie - 13 participants - 578 km parcourus

**Rencontre Marche Nordique** : 1 sortie - 3 participants

**Rencontre** (gîte et refuge montagne) : 5 rassemblements - 61 participants - 3560 km parcourus - moyenne 12 participants.

**Rencontre Rando Resto** : 1 sortie - 18 participants - petite rando : 78 km

Pour l'encadrement de toutes ces sorties et rencontres : **48** chargés d'itinéraires se sont mobilisés.

**9 951** km parcourus par les adhérents du club au cours des sorties de l'année 2024 pour 9 607 km en 2023 et pour 11 214 km en 2022 (hors randonnées de villages).

**Marche nordique** : 3 animatrices, 4 séances par mois (2 par animatrice), Séances dans l'année (de septembre à juin).

Les séances de marche nordique se déroulent le mercredi et le samedi, une fois tous les quinze jours.

### **BILAN DES ACTIVITES LUCRATIVES :**

Au cours de l'année 2024, l'organisation de la randonnée printanière en mars a été mise en place et, a connu un bon succès avec 1 502 participants.

Faits marquants : l'implication rapide d'un bon nombre de nouveaux adhérents dans l'aide pour l'organisation de notre randonnée printanière est bénéfique.

La journée "PORTES OUVERTES" - présentation du club et infos rando", le samedi 14 septembre, avec une participation de visiteurs faible et un intérêt moindre pour la balade. Mais l'enregistrement d'adhésions correct.

### **BILAN DES AUTRES TEMPS FORTS :**

**Balade de Noël** : Le 18 décembre à Lozanne et son goûter de Noël : 54 participants à la randonnée et 52 au goûter

**Réunions du dernier vendredi** du mois (rdv 19 h ou 20 h selon la saison au foyer rural de St Germain s/l'Arbresle) : 10 réunions ont eu lieu en 2024 .Y participent les membres du bureau et les adhérents. Elles sont essentielles à la vie du club car elles permettent de préparer les activités (sorties, rencontres...). Elles tiennent aussi lieu de permanences pour l'accueil de nouveaux adhérents.

**Réunions des commissions :**

**Griz'loup** : mise en place de l'activité (sentier enfants famille) et circuit ludique enfants en mars : 2 réunion, dont une de reconnaissance de parcours.

Site internet : pas de réunion

**Entretien et balisage des sentiers** : 8 matinées ont été organisées pour le nettoyage et le balisage du circuit permanent du club et des sentiers empruntés le jour de randonnée - 290 heures.

**Réunions préparation de la randonnée mars 2024** : 2 réunions pour la mise en place de la création des circuits .

**Réunions préparation de la randonnée mars 2025** : 6 réunions des commissions pour le traçage des parcours et la mise en place du 50ème anniversaire.

**Réunions diverses** : 1 avec la municipalité pour le calendrier de réservations des salles municipales.

**Assemblée générale de la FFR** : 1 à Chazay d'azergues

**Forum des associations** : le samedi 7 septembre - 11 bénévoles se sont relayés et ont tenu le stand du club, prenant les premières inscriptions de la saison. Rencontre avec de nouveaux adhérents correctes et surtout pour les échanges sur la vie du club..

## **FORMATION :**

Les stages de formation (mise a niveau) pour la marche nordique continuent.

Pas stage en randonnée.

Pré formation, séances d'aide pour la conduite des randonnées, lecture de cartes en sommeil.

Ce rapport d'ACTIVITES est soumis à votre approbation

**Adopté à l'unanimité.**

## **RAPPORT FINANCIER :**

Assemblée générale 2025 concernant l'exercice 2024

Présenté par Annie SERRAILLE, Trésorière

A la lecture du compte de résultat 2024, celui ci fait apparaître un **BENEFICE**

Un comparatif peut être établi avec les montants de l'exercice précédent, avec une légère baisse non significative

Les **charges** reprennent un niveau habituel.

Pour l'exercice 2024, elles s'élèvent à 20 335.84 € par rapport à celles de l'exercice 2023 qui s'élevaient à : 15 307.07 €

Les **produits** suivent la même logique.

Pour l'exercice 2024, ils s'élèvent à 22 729.54 € par rapport à ceux de l'exercice 2023 qui s'élevaient à : 18 002.87 €

Donc le **résultat bénéficiaire** de cet exercice 2024 s'élève à **2 393.70 €** par rapport à celui de l'exercice 2023, bénéficiaire de 2 695.80 €.

Le résultat de l'exercice 2024 est stable par rapport à 2023.

Le résultat positif de la randonnée de mars 2024 s'élève à : 3 763.46 €, qui a permis d'avoir un si bon résultat.

Le résultat **positif** viendra augmenter les capitaux propres et nos réserves.

A la lecture du bilan 2024, celui ci présente la situation de notre trésorerie en fin d'année de l'exercice.

La situation financière en fin d'année 2024 reste largement positive grâce à nos réserves, avec :

	2024	2023
<b>COMPTE CHEQUES</b>	<b>1 187.34 €</b>	<b>4 368.74 €</b>
<b>COMPTE LIVRET</b>	<b>12 210.39 €</b>	<b>14 375.48 €</b>
<b>CAISSE</b>	<b>498.16 €</b>	<b>805.05 €</b>
<b>VIREMENT DE FONDS (Caisse ⇨ Compte chèques)</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>13 895.89 €</b>	<b>19 549.27 €</b>

La baisse de la trésorerie est due au versement d'acompte pour le 50ème anniversaire.

La mise en réserve d'un fonds de trésorerie est plus que nécessaire, car nous ne pouvons pas anticiper les futurs résultats de nos organisations et aussi pour faire face actuellement à des crises sanitaires. Notre base financière était bonne, cela permet de voir l'avenir avec optimisme. Les réserves financières permettent de combler si les conditions d'organisations sont rendus mauvaises par des éléments extérieurs (météorologie défavorable, crise sanitaire, etc.). C'est près de 5 000 euros que l'on engage avant le lancement de la randonnée printanière.

Toutes les pièces de comptabilité sont consultables par tous.

L'activité financière 2024 se résume à présent par la seule organisation de notre randonnée printanière en mars et à la souscription des licences par les adhérents.

Le total du bilan représente la somme de 22 1760.09 € en 2024 contre 19549.27 € en 2023 ce montant indique l'état de notre trésorerie et des réserves.

Une participation des adhérents est demandée pour équilibrer les dépenses lors des rencontres internes.

Ce rapport FINANCIER est soumis à votre approbation.

**Adopté à l'unanimité.**

## **COTISATIONS et ELECTIONS :**

### **COTISATION ANNUELLE**

Pour la saison 2024 2025, suite à l'augmentation de la ffr la cotisation a été augmenté de 2 €

La cotisation individuelle (licence ffr + carte club) est fixée à : 38 €.

La cotisation familiale est fixée à : 74 €

L'inscription aux séances de marche nordique pour la saison n'a pas été modifiée soit 70 €.

Pour la future saison la cotisation 2025 2026, distribuée à partir de septembre 2025, aucune information est donnée pour une augmentation par la fédération donc, si il y a une augmentation, nous répercuterons la hausse dans les conditions habituelles.

**CARTE CLUB** : plus distribuée depuis la saison 2023 2024.

### **LICENCE :**

L'envoi des licences par mail directement par la fédération française de randonnée, c'est déroulé dans de bonnes conditions.

Pour la **validation de votre licence** : bien joindre son certificat médical et l'attestation d'honorabilité pour les membres du club et les accompagnateurs.

### **PREPARATION de l'avenir du club :**

Il faut songer à préparer l'avenir, pour assurer de la continuité de notre association. En ne se prenant pas au dernier moment pour discuter de cette évolution et cette démarche de renouvellement et d'intégration de nouveaux membres. Ceci pour mettre en place et former une équipe d'adhérents organisateurs.

Cela peut entraîner des modifications dans le fonctionnement actuel de l'association. Mais tout en gardant l'objectif du club, qui est le rassemblement associatif des marcheurs et randonneurs



venant de tout horizon, de villes et villages différents, dans le but de stimuler la pratique de la marche tout en gardant cet esprit de convivialité. Ce large échantillonnage d'adhérents apporte un vitalité au club et permet d'assurer un véritable accompagnement dans la conduite des randonnées (chargés d'itinéraires venant de différents villages pouvant proposer des circuits locaux et motiver dans la pratique de la marche en adhérant à cet objectif de rassemblement des randonneurs dans un esprit de rencontre et d'ouverture).

### **CANDIDATURE :**

Si des membres veulent se porter candidat, c'est possible aujourd'hui, bien remplir le dossier.  
Le nombre de dépôt de nouvelles candidatures pour cette AG 2025 est de : Une candidature : Christian LAFOND pour accompagnement de sorties et organisation logistique.

### **ELECTIONS :**

Le bureau de l'association doit être composé au moins de 3 membres, et la limite n'est pas fixée.

Actuellement, le nombre de membres est de : 10

En fonction de votre présence et du nombre de bon pour pouvoir, le quorum pour cette assemblée générale (membre adhérent à la fin de la saison 2023 2024 : 139 - Règle :  $139 : 2 = 69.5 + 1$  soit 71.

### **ASSEMBLEE GENERALE 2024**

#### **Rappel**

- 19 - " BON POUR POUVOIR"

- 73 - présences ASSEMBLEE GENERALE

total : 92 Voix

QUORUM a atteindre : 139 adhérents (ffr + honoraires) à la fin de la saison 2023 2024 soit :  $70+1=71$

### **FONCTIONNEMENT DU BUREAU :**

La démission est actée d'office si un membre ne renouvelle pas ou ne paye par sa cotisation (licence ffr + carte) de l'année en cours (saison 2024 2025). Pour 2025 : il y aura une personne concernée.

### **RENOUVELLEMENT DU BUREAU :**

S'il n'y a pas de nouvelle candidature, ni démission, ni objection mentionnée sur la fiche de votation et, ni observations particulières, les **membres du bureau actuel sont renouvelés**. De plus, les membres conserveront donc les mêmes fonctions.

Pour être en conformité avec les statuts, ces différents points sont soumis à votre approbation.

**Adopté à l'unanimité.**

### **QUESTIONS DIVERSES :**

### **REFEXION SUR L'ORGANISATION DE LA PROCHAINE RANDONNEE DE MARS EN 2026 :**

#### **AVENIR**

Après de nombreuses années, pour certaines plus de 20 ans à la tenue de différentes postes, vu aussi l'âge qui ne nous rajeunit pas, des adhérents ayant des fonctions dans l'organisation souhaitent ne pas continuer. Si nous voulons organiser les prochaines randonnées, il faut repenser un peu à cette préparation.

Les prochaines réunions aborderont le problème et une décision sera prise en septembre pour l'élaboration du calendrier.

Les points nécessitant des interrogations : qui peuvent être modifiés ou revus : la gestion et organisation des repas (andouillettes) - la gestion des commandes - la finalisation du balisage - et surtout le nettoyage du matériel (de cuisson).

et il faudra intégrer de nouvelles personnes dans :

la finalisation du balisage : pose des piquets d'information sur les circuits (bifurcation, traversée, etc.)

mais le challenge peut être relevé avec une nouvelle équipe.

### **NECESSITE DE FORMATION :**

Pour continuer de proposer de nombreuses sorties, il faut pouvoir compter sur un nombre conséquent de charges d'itinéraires. Nous pouvons donner une pré formation aux intéressés et les inviter à se former auprès de la fédération.

Pour l'organisation des rencontres, de plus en plus, il faut que des personnes possèdent la formation PCS1

### **LANCEMENT DE LA NOUVELLE SAISON 2025 2026 :**

Depuis cette nouvelle mise en place par la fédération, la distribution des licences doit se faire dès le début septembre. La date de notre porte ouverte pour la prochaine saison est fixée au SAMEDI 13 SEPTEMBRE 2025. Le forum des associations début septembre tient aussi une bonne place dans l'enregistrement des adhésions.

Chacun de nous doit s'impliquer pour inviter, pour expliquer, pour entraîner de nouveaux marcheurs, il faut dès la fin juin 2025, lancer cette nouvelle campagne d'adhésion.

Mais le temps de faire de la promotion du club, d'intéresser d'autres marcheurs est plus court. Nous avons besoin d'un renouvellement continu d'adhérents pour mener à bien notre action en faveur de la randonnée.

Des pistes pour cette été : pour accueillir et informer les potentiels adhérents :

1er : Action d'information dans votre entourage de recrutement

2eme : Organiser en Juillet des balades d'accueil avec une formule adaptée à l'été : sortie semi nocturne accompagnée ou autres idées.

Tout ceci pour assurer le remplacement des partants et pour continuer notre rôle en faveur de la pratique de la marche.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de questions diverses, l'Assemblée est close à 19 h 30.

Le président  
Gilles RAGOT